



**REUNION DU COMITE SCIENTIFIQUE DU POLE NATIONAL DES
ARCHIVES DU MONDE SPORTIF – VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2007
ROUBAIX – ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL**

Relevé de décisions n°2

Présents

Pour le Ministère de la Culture et de la Communication

Mme Françoise Bosman, Directrice du service des Archives nationales du monde du travail.

Mme Christine de Joux, Responsable de la cellule des archives privées à la direction des Archives de France - Membre de la commission des entrées - représentant M. Pascal Even.

M. Emile Picques, Chef de la mission des Archives nationales auprès du Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports.

Pour le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

M. Renaud de Vezins, Adjoint au chef du bureau des fédérations multisports des activités sportives de nature et des pôles ressources à la direction des sports.

Pour le Comité National Olympique et Sportif Français

Mlle Dominique Petit, Directrice de la Mission Vie associative au CNOSF.

M. Gabriel Bernasconi, Chargé de communication au CNOSF.

Pour l'Académie Nationale Olympique Française

M. André Leclercq, Président de l'Académie nationale olympique française.

Mme Colette Ambroise-Thomas, Vice-présidente de l'Académie nationale olympique française.

Expert désigné par le Président du Comité International Olympique

M. Philippe Blanchard, Directeur de la gestion de l'information du CIO, en charge des archives.

Assistent

M. Michaël Lepage, Archiviste de l'ANOF et M. Thierry Messina, Assistant de l'ANOF.

Excusés

Pour le Ministère de la Culture et de la Communication, M. Pascal Even, Chef du Département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle.

M. Thierry Terret, Professeur d'histoire à l'Université Claude Bernard Lyon I et M. Georges Vigarello, Professeur à l'Université de Paris V, tous deux experts au comité scientifique.

Académie Nationale Olympique Française

Maison du sport français – 1 avenue Pierre de Coubertin – 75640 PARIS Cedex 13

Téléphone : 01 40 78 28 00 – Télécopie : 01 40 78 28 72 – <http://www.franceolympique.com> – Courriel : academieolympique@cnosf.org

Association déclarée à la préfecture de police de Paris sous le numéro 114765 P (J.O. du 4 mai 1994) – N° SIRET : 439 437 286 00016 – Code APE : 913E

Ouverture de la séance à 10h00.

I. Introduction

André Leclercq souhaite la bienvenue aux participants, particulièrement à Mme Françoise Bosman qui nous accueille dans ses services des Archives nationales du monde du travail, à Roubaix.

Colette Ambroise-Thomas excuse Monsieur Pascal Even retenu par une obligation professionnelle de dernière minute et présente Mme Christine de Joux, membre de la commission des entrées, chargée de le représenter.

M. de Vezins nous informe de son départ à l'issue de la réunion du comité scientifique et donc qu'il ne pourra, comme cela était prévu, intervenir au nom du MSJS, lors de la réunion des fédérations et groupements nationaux.

André Leclercq indique que, depuis la première séance du comité scientifique du 26 avril 2007 (cf. annexe), trois experts MM. Blanchard, Terret et Vigarello ont été désignés.

Puis il remercie M. Blanchard d'être parmi nous et excuse MM. Terret et Vigarello, tous deux retenus par des obligations professionnelles « de rentrée ».

Enfin, *sous réserve d'un courrier officiel du Ministère de la culture et de la communication, et pour donner suite à ses engagements, Mme Bosman - en accord avec André Leclercq - propose la désignation de M. Didier Flament, Directeur du service des sports de l'Université Charles de Gaulle de Lille 3, comme « expert au comité scientifique ».*

Cette proposition est approuvée par ledit comité.

Le président Leclercq passe alors la parole à Colette Ambroise-Thomas qui, tout d'abord, informe le comité scientifique :

- du départ de Monsieur Jean-Yves Guillain du Musée national du sport et de son remplacement au comité scientifique par M. Claude Boli (nouveau coordinateur scientifique du Musée national du sport). Celui-ci, remplacera officiellement M. Guillain, dès réception par le MSJS, de sa désignation proposée par M. Patrick Porte, Directeur du dit Musée.
- de la présence du nouvel archiviste de l'ANOF, Michaël Lepage pour lequel la commission des entrées a salué le professionnalisme du travail effectué pour la Fédération Française Culturelle de France et apprécié son curriculum vitae. A ce propos, d'emblée, elle manifeste sa préoccupation de voir pérenniser le poste d'archiviste de l'ANOF.

Puis elle reprend et commente, point par point, les thèmes abordés la veille par la commission des entrées réunie à Paris et dont le compte-rendu n'a pu être diffusé au comité scientifique compte-tenu du délai écoulé entre ces deux réunions.

1.1. Concernant l'historique de la mise en place des conventions et plus particulièrement l'annexe 3 de la convention de financement signée entre le MSJS et l'ANOF, Colette Ambroise-Thomas rappelle dans quelles conditions - après de multiples échanges téléphoniques et par courriel avec M. Marc Pignaniol - cette annexe a été rédigée, puis acceptée et signée par le contrôleur financier du MSJS.

Elle s'en était inquiétée lors du Comité scientifique d'avril jusqu'à ce que M. de Vezins la rassure et lui promette d'intervenir auprès du conseiller financier pour lui en fournir les explications lors du bilan/évaluation prévu à mi-parcours (soit fin septembre-début octobre).

M. de Vezins indique que le différentiel qui existe entre le chiffrage prévisionnel de mètres linéaires et le réalisé à la date d'aujourd'hui est important et que cet écart ne manquera pas de susciter des interrogations de la part du contrôleur financier. Le bilan intermédiaire de fin septembre devra être particulièrement argumenté sur ce point. Cette situation provoque une vive inquiétude de Mme Ambroise-Thomas qui souhaite revoir le tableau des indicateurs pour l'adapter à la faisabilité.

A noter qu'une réunion de travail aura lieu courant septembre entre M. de Vezins et Mme Ambroise-Thomas pour préparer le document du bilan intermédiaire.

1.2. Concernant les difficultés rencontrées et plus particulièrement le remplacement de notre archiviste démissionnaire, Colette Ambroise-Thomas précise qu'au vu du C.V. de Michaël Lepage et du bilan du travail qu'il a effectué au cours de ces deux mois à la FCSF, la commission des entrées approuve vivement son recrutement en remplacement de M. Séoudi.

Elle signale que le président de la FSCF, Jean Vintzel, la directrice des services, Betty Weiss et Laurence Munoz, responsable des archives de la FSCF n'ont fait que des louanges quant à la personnalité, au comportement, à l'efficacité et au sérieux de Mickaël Lepage qui laissera - selon eux - une excellente impression de son passage à la FSCF.

Enfin, l'ANOF ne peut que se féliciter d'avoir connu et donné ses chances à ce jeune archiviste qui a soutenu le mémoire du « master 2 professionnel - Archives et Images » à l'Université de Toulouse II le Mirail de Toulouse pas plus tard que la veille de cette réunion.

Aussi, Mme Ambroise-Thomas tient à informer officiellement le comité scientifique de sa préoccupation essentielle et incontournable qui consiste à pérenniser le poste d'archiviste au-delà du 31 décembre 2007. Dans cette attente, la prolongation du CDD de 2 mois de Michaël Lepage jusqu'au 31/12/2007 lui permettra, entre autre :

- de mettre en boîte l'ensemble des archives de la FSCF et d'en établir le répertoire numérique en vue du transfert à Roubaix,
- de traiter le fonds du Comité Français Pierre de Coubertin,
- de traiter le fonds de la Fédération Nationale des Joinvillais,
- de traiter le fonds de l'AFCAM après la visite technique programmée le 20.09.07,
- d'élaborer un guide méthodologique pour faire connaître les conditions de conservation des archives des associations sportives, notamment en prévision de la réunion technique de décembre 2007 ou janvier 2008,
- de procéder aux différentes visites techniques qui ne manqueront pas de se présenter après la réunion de sensibilisation prévue ce même jour avec les fédérations et groupements nationaux.

Le comité scientifique prend acte et approuve la prolongation du CDD de Michaël Lepage dans l'attente d'une solution pour pérenniser cet emploi.

II. Mise en œuvre de la convention de partenariat

Outre les différentes opérations de valorisation/prospection (cf. commission des entrées) menées jusqu'à ce jour, des communiqués de presse ont annoncé et préparé la conférence de presse de ce jour, au cours de laquelle sera lancé le Pôle national des Archives du monde sportif de Roubaix.

2.1. Visites et contacts effectués depuis le 26 avril 2007

2.1.1. Fédérations délégataires

Concernant les demandes de sauvegarde émanant de fédérations ayant mission de service public, Mme Ambroise-Thomas rappelle à M. de Vezins qu'elle avait transmis aux fédérations concernées les décisions prises à leur intention par le comité scientifique après qu'il ait précisé que la procédure de sauvegarde étant à leur charge, une demande de subvention pouvait alors être sollicitée, pour ce faire, auprès du MSJS dans le cadre de leur convention d'objectifs.

Or, certaines d'entre elles ayant avancé le fait que la sauvegarde des archives ne figurant pas dans les objectifs ministériels, quelle garantie avait-elles quant à l'attribution d'une telle subvention ?

M. de Vezins répond que, d'une part, il est trop tard car les conventions d'objectifs pour l'année 2007 ont déjà presque toutes été négociées avec les fédérations et qu'aucune ligne budgétaire spécifique n'est prévue pour la sauvegarde du patrimoine sportif et que, d'autre part, *la sauvegarde du patrimoine sportif des fédérations délégataires est une obligation.*

A ce stade de la discussion, *M. Emile Picques propose à l'ANOF un partenariat fort apprécié qui consiste à effectuer ensemble les visites techniques des fédérations délégataires qui en feront la*

demande à l'ANOF. Puis, après passage en commission des entrées, la préparation des fonds et leur dépôt à Fontainebleau relèveront du service des archives du MSJS. Mme Ambroise-Thomas exprime au nom de ces fédérations ses plus vifs remerciements.

Le comité scientifique prend acte et valide cette proposition de partenariat et décide qu'une réponse sera donnée à toutes les fédérations délégataires qui solliciteront l'ANOF pour la sauvegarde de leurs archives.

- F.F. de la Montagne et de l'Escalade

Le comité scientifique valide la proposition de la commission des entrées et confirme la nécessité d'effectuer rapidement une visite technique de ses archives visant prioritairement à sauvegarder films et photos. Un devis de numérisation des films sera sollicité auprès de Mme Piernas.

MM. Picques et Lepage effectueront ensemble la visite technique de cette fédération. Un rendez-vous sera rapidement fixé en commun.

- F.F. de Badminton

Le comité scientifique décide que la procédure de sauvegarde sera la même que celle de la F.F.M.E. Rendez-vous pris en commun et visite technique effectuée par M. Picques et M. Lepage.

- F.F. de Triathlon

Face à l'urgence de sauvegarde des archives de cette fédération, le comité scientifique valide la proposition de la commission des entrées. La date de la visite technique de ce fonds sera fixée prioritairement, en accord avec M. Picques.

Par ailleurs, Mme Bosman, en raison du métrage annoncé (110 mètres linéaires) et du manque de place dans les locaux de la mission des archives, propose de les accueillir provisoirement dans les locaux des ANMT et de prendre en charge leur transfert de Bourges à Roubaix.

2.1.2. Fédérations et groupements nationaux, non délégataires

- Racing Club de France

Le comité scientifique valide la proposition de la commission des entrées et décide de suspendre provisoirement la procédure d'expertise engagée et demande d'être vigilants quant à la sauvegarde des archives de ce club racheté par le Groupe Lagardère. Nécessité d'une relance.

- Comité Français Pierre de Coubertin

Préparation du fonds 2^{ème} quinzaine de septembre.

Le comité scientifique confirme le dépôt de ce fonds à Roubaix.

- Fédération Nationale des Joinvillais

Préparation du fonds 1^{ère} quinzaine d'octobre.

Le comité scientifique confirme le dépôt de ce fonds à Roubaix.

- Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM)

Le comité scientifique valide la proposition de la commission des entrées concernant la programmation d'une visite du fonds de cette association en vue de son dépôt à Roubaix.

- Associations des Ecrivains Sportifs et de l'Académie des Sports.

Relances à effectuer.

2.2. Entrée du fonds de la FSCF

Le comité scientifique prend connaissance du répertoire du fonds de cette fédération.

Madame Bosman souligne l'excellente qualité du travail de Michaël Lepage. Ce fonds est, d'ores et déjà, prêt à être transféré à Roubaix, dans le cadre d'une convention de dépôt.

Le comité scientifique prend connaissance du deuxième document de Michaël Lepage qui pose des questions auxquelles il conviendra d'apporter des réponses et qui servira de base à la réalisation d'un guide méthodologique de conservation des archives, visant à préciser la nature des documents à conserver, la nature du classement à effectuer au sein même de l'association, avant ou après dépôt, ou encore en vue d'une donation.

A ce propos, Mme Bosman rappelle qu'elle privilégie la donation et explicite les procédures de consultation des fonds déposés aux ANMT de Roubaix.

Mme Bosman souhaite qu'à l'avenir, l'entrée d'un fonds soit accompagné des noms et fonctions des personnes rencontrées et des références des documents collectés.

Le comité scientifique confirme sa décision concernant le dépôt du fonds d'archives de cette fédération à Roubaix.

Il souligne également l'excellent travail effectué par Michaël Lepage qu'il félicite. Puis il conforte l'ANOF dans sa volonté de pérenniser son emploi et de lui confier la sauvegarde des archives relevant de la convention de partenariat.

2.3. Sauvegarde du fonds privé de Jacques Georges

Le comité scientifique prend également acte du dépôt et du classement de ce fonds privé, à Roubaix.

III. Mémoire orale

Le comité scientifique valide les propositions de la commission des entrées.

IV. Interventions des participants/informations diverses

- Mme Bosman propose d'attendre la fin du traitement des archives FSCF, Comité Français Pierre de Coubertin et Fédération Nationale des Joinvillais pour rapatrier en même temps les 3 fonds via un seul transporteur.
- Mme Ambroise-Thomas relate l'intervention de Mme Sol lors de la commission des entrées et se dit préoccupée par le manque de lieu de conservation des « objets relevant du patrimoine sportif ». Il semble que des solutions de « stockage provisoire » peuvent être envisagées en cas de besoin.
- à une double interpellation de Mme Ambroise-Thomas, *le comité scientifique décide :*
 - *de ne pas retenir, dans l'immédiat, la réalisation d'une exposition (itinérante) sur le thème de la sauvegarde des archives,*
 - *de retenir le principe de l'organisation d'un colloque ou d'un symposium sur la mémoire du sport, d'ici 2009.*

M. Blanchard estime, quant à lui, qu'un gros travail a déjà été effectué sur le terrain.

- au niveau du CIO, il constate « *une prise de conscience réelle et sérieuse* » de la problématique des archives, rejoignant ainsi les préoccupations du comité scientifique. Il suggère un travail d'ingénierie financière qui pourrait associer l'Union Européenne, la Solidarité Olympique, des financements ou ressources privés (cf. Fondation Thomson...). De même, une collaboration avec l'Université de Lille 3 qui a mis en place un cycle de Master-pro archivistique est probablement envisageable du fait de la proximité avec le pôle d'expertise que représentent les Archives du Monde du Travail.
- il nous fait savoir que le CIO prépare un documentaire sur le 40^{ème} anniversaire des Jeux de Grenoble. Ce film pourra être mis à notre disposition afin de présenter les enjeux de la

préservation du Patrimoine et servir de support de communication aux opérations MéMoS ou de toute action initiée par le CNOSF (forum fin 2009 ?).

- *il « serait ravi d'accueillir les équipes du CNOSF/ANOF et celles des Ministères impliqués dans le cadre d'une journée d'échanges au Centre d'études Olympique de Lausanne ».*

Mme Ambroise-Thomas remercie M. Blanchard pour ces propositions. Puis, elle rappelle au comité scientifique quel est le rôle du groupe MéMoS. Celui-ci consiste, en effet, à susciter et à engager les actions visant à sauvegarder la mémoire du sport sous toutes ses formes (archives papiers, archives sonores, iconographies, etc...) dans le cadre du pôle national des archives des fédérations non délégataires et des groupements nationaux sportifs, mais aussi à sensibiliser les fédérations délégataires à la mise en place d'une politique de préservation et de valorisation de leurs archives. Une séance de travail s'est tenu le 24/07/2007. La prochaine réunion est prévue en octobre prochain.

V. Interrogations/projets

- une relance visant à la mise en place d'un réseau national des « personnes ressources-archives » des associations sera effectuée avant la fin de ce mois.
- organisation d'une réunion technique à l'intention des membres du réseau « personnes ressources-archives » sera programmée en décembre 2007 ou janvier 2008.
- acquisition d'un logiciel « Iview media pro » pour le traitement des photos, en cours.
- les archives de l'ANOF étant essentiellement constituées de fichiers informatiques, une procédure de conservation appropriée pourrait être expérimentée.

VI. Conclusions

Avant de coordonner les interventions prévues lors de la réunion de sensibilisation et d'information des fédérations et groupements régionaux de l'après-midi, Mme Ambroise-Thomas remercie l'ensemble des personnes présentes et repasse la parole au Président Leclercq qui se félicite de la qualité des échanges et relève principalement la volonté des différentes parties de mutualiser leurs efforts, aussi bien sur les moyens humains que financiers.

Il termine son propos en indiquant que « *ce dossier ouvert en 2002 est désormais concrétisé et installé. Le mouvement sportif français a son pôle des archives et c'est un évènement dont on se souviendra grâce au travail des historiens* ».

La prochaine réunion du comité scientifique devrait se tenir début juillet 2008.

La séance est levée à 12h00.

Fait à Paris, le 14 septembre 2007

Colette Ambroise-Thomas
Vice-présidente de l'ANOF